

Réf: Dossier N° : 48606

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ATELIER DE TOURNAGE ET DE RECTIFICATION » en abrégé «A.R.A »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE NON LOIN SOTRAPIM, 14
BP 950 ABIDJAN 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ATELIER DE TOURNAGE ET DE RECTIFICATION » en abrégé «A.R.A ».

Objet: Rectification de pièces auto et industrielles, construction métallique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE NON LOIN SOTRAPIM, 14
BP 950 ABIDJAN 14

GERANT: Monsieur OUATTARA ABDOUL KADER.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10484 du 18/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9760 du 18/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

